***Note d’information du Haut-Commissariat au Plan
A l’occasion de la journée mondiale
 de la population 2024***

La communauté internationale célèbre le 11 juillet de chaque année la Journée mondiale de la population. L’édition de cette année placée sous le thème « ***Recenser chacune et chacun pour ne laisser personne de côté*** », souligne l'importance des recensements dans la planification et le développement socio-économique des nations. Fidèle à cette vision, et en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et en conformité avec les recommandations de la Commission Statistique des Nations Unies, le Maroc réalise son septième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) qui se déroulera du 1er au 30 septembre 2024. Le Haut-commissariat au Plan (HCP), présente, à cette occasion, quelques éléments d’information sur les principaux objectifs du RGPH et mettra également l’accent sur les nouveautés technologiques qui caractérise cette opération d’envergure nationale.

Le RGPH 2024 intervient dans un contexte où le Maroc a surmonté des crises telles que la pandémie de Covid-19, les sécheresses, et l'inflation. Malgré ces épreuves, le Maroc a su faire preuve de résilience. Aujourd'hui, notre pays s'oriente vers des perspectives prometteuses, soutenu par sa position géographique, son riche patrimoine historique, et les initiatives Royales visant à renforcer sa position stratégique sur les plans régional et international. Dans ce sens, le slogan "***Demain est à portée de nos mains***", choisi pour le RGPH 2024, renvoie à l'optimisme et à la responsabilité, rappelant que la construction de l'avenir repose sur l'engagement et la responsabilité individuelle et collective.

L'un des principaux objectifs du RGPH est de déterminer la population légale au niveau de toutes les unités administratives du Royaume. Cela permettra de s'assurer que chaque individu et chaque logement sont comptabilisés séparément, garantissant une couverture complète et exhaustive du territoire national sans omissions ni double compte. La simultanéité des opérations de recensement, avec toutes les données recueillies se référant à la même date de référence, est essentielle pour obtenir des résultats précis et fiables.

Le recensement permet également de déterminer les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population ainsi que les conditions d'habitat des ménages. Pour ce faire, le RGPH 2024 utilise deux types de questionnaires : un questionnaire court pour l'ensemble de la population, abordant les structures démographiques et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire long pour un échantillon de 20% des ménages, couvrant des thématiques comme la couverture médicale, l'usage des TIC, et l'environnement. Cette approche, utilisée pour la première fois au Maroc, permet d'approfondir les connaissances sur des thématiques comme la fécondité, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité, le handicap, et les conditions d'habitat.

Grâce au recensement, il est possible de constituer une base de sondage indispensable pour la réalisation des enquêtes nationales auprès des ménages. Cette base de données sera essentielle pour mener des études approfondies et spécifiques, facilitant ainsi la planification de politiques publiques adaptées aux besoins réels de la population.

Par ailleurs, le RGPH 2024 marquera une transition significative vers la transformation digitale, amorcée par le HCP depuis 2019. L'utilisation de tablettes pour les travaux cartographiques et les travaux de collecte des données illustrent cette avancée. Ces innovations garantissent une couverture, en temps réel, complète et précise de la population, éliminant les risques d'omissions ou de doublons. Des applications permettent le suivi des travaux de terrain au niveau central, régional et provincial, optimisant ainsi l'ensemble du processus de réalisation. Il convient de noter que cette initiative est entièrement marocaine et repose sur l'expertise des ressources humaines du HCP.

La collecte digitalisée permettra un traitement, une analyse et une communication des résultats dans des délais très courts, conformément aux Instructions Royales insistants sur l'importance de traiter et d'analyser les données avec diligence afin de rendre les résultats rapidement accessibles et utilisables par les décideurs et les acteurs concernés. Cette rapidité dans l'exploitation des données permettra également d'identifier rapidement les tendances émergentes, facilitant ainsi l'élaboration de politiques publiques pertinentes et l'adaptation de divers programmes pour le bien de la nation et le bien-être de la population.